

La Charte européenne de la sécurité routière (ERSC) est la plus grande plateforme de la société civile consacrée à la sécurité routière. Plus de 3 500 entités publiques et privées se sont engagées dans l'ERSC, formant une communauté qui partage son expertise en matière d'actions et d'initiatives de sécurité routière. Cette communauté est une ressource extraordinaire pour souligner l'importance de la sécurité routière dans les pays de l'UE et au-delà.

Les actions de nos membres ont permis d'accroître la sensibilisation aux causes des accidents de la route, de contribuer à l'instauration d'une culture de la sécurité routière dans toute l'Europe et de mettre en évidence les mesures préventives de sécurité routière qui ont fait leurs preuves. Nos membres publient une grande variété d'activités pour apprendre et s'inspirer. Elles peuvent être adaptées à des lieux ou à des données démographiques spécifiques afin de créer une stratégie de sécurité routière efficace pour n'importe quel pays, ville ou village.

### L'importance de nos membres

Nos membres sont essentiels pour l'ERSC. Le partage de leurs connaissances a joué un rôle important dans l'effort paneuropéen pour rendre nos routes plus sûres. Nous comptons sur les membres pour télécharger des informations sur leurs activités afin d'accroître les connaissances en matière de sécurité routière et pour soumettre les bonnes pratiques utilisées pour atteindre les objectifs en matière de victimes de la route. Les bonnes pratiques qui vont au-delà des objectifs standard seront mises en évidence en tant qu'engagements volontaires.

Nos membres organisent des événements pour encourager la collaboration et l'inspiration, favorisant ainsi une culture de la sécurité routière encore plus forte. Ces événements touchent un large éventail de personnes que nous ne pourrions pas contacter seuls, en les encourageant à s'exprimer et en leur donnant un lieu où leur voix peut être entendue.

Nous avons besoin de vous pour participer et contribuer à rendre nos routes plus sûres, d'une manière que nous n'aurions jamais imaginée.

### Comment s'inscrire à l'ERSC

#### Avec un identifiant européen existant

1. Accédez à la page d'accueil de l'ERSC ici : <https://road-safety-charter.ec.europa.eu/>
2. Cliquez sur le bouton de connexion dans la partie supérieure droite de l'écran.
3. Vous serez dirigé vers la page de connexion de l'UE
4. Saisissez votre adresse électronique européenne et votre mot de passe
5. Vous serez dirigé vers la page d'inscription des nouveaux utilisateurs de l'ERSC.
6. Remplissez les cases vides de votre profil (les cases obligatoires sont marquées d'un \*).
7. Une fois terminé, cliquez sur enregistrer
8. L'équipe de l'ERSC examinera votre demande

.  
Si des informations supplémentaires sont nécessaires, vous recevrez un e-mail vous invitant à compléter votre profil

. b. Si toutes les informations sont présentes, votre adhésion sera confirmée.

9. Une fois votre adhésion confirmée, vous recevrez un e-mail de bienvenue contenant un lien vers les visuels de l'ERSC, tels que les logos et les bannières (notez que sans un profil complet, vous ne pourrez pas partager de contenu sur le site web ni avoir accès aux visuels).

#### Sans accès existant à l'UE

1. Rendez-vous sur la page de connexion de l'UE à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/cas/eim/external/register.cgi>
2. Cliquez sur créer un compte

3. Si vous souhaitez migrer votre compte ERSC existant, utilisez la même adresse e-mail.
4. Vous serez dirigé vers la page d'inscription de l'UE.
5. Remplir les cases vides
6. Lisez la déclaration de confidentialité et cochez la case
7. Cliquez sur créer un compte
8. Vous recevrez un courriel de confirmation
9. Cliquez sur le lien fourni dans l'e-mail
10. Vous serez dirigé vers la page de création d'un nouveau mot de passe.
11. Entrez un mot de passe de votre choix dans les cases vides
12. Cliquez sur soumettre
13. Passez à la section "Avec un identifiant européen existant" ci-dessus.

Si vous rencontrez des difficultés pour créer un identifiant européen, consultez la page d'aide à l'identification de l'UE : <https://webgate.ec.europa.eu/cas/help.html>.

Une fois votre compte validé, vous aurez accès à votre page personnelle de l'ERSC "Ma charte" pour préciser votre engagement en faveur de la sécurité routière mais aussi pour partager des événements, des témoignages et autres informations utiles à la communauté.

Notez que des documents et des outils sont disponibles pour vous aider dans votre plan d'action de sécurité routière : [http://www.erscharter.eu/resources-knowledge/guidelines-and-tools\\_en](http://www.erscharter.eu/resources-knowledge/guidelines-and-tools_en).

#### Comment un membre existant de l'ERSC peut-il migrer vers un login européen ?

Si votre login UE utilise la même adresse e-mail que votre compte ERSC existant, votre compte sera automatiquement transféré.

Si votre connexion européenne utilise une adresse électronique différente, vous devrez créer une nouvelle connexion européenne avec votre adresse électronique ERSC.

Pour toute autre question, veuillez nous contacter à [ERSC-helpdesk@ricardo.com](mailto:ERSC-helpdesk@ricardo.com)